

FICHE SYNTHÈSE DE PRATIQUE¹

Prometteuse

Exemple



CONSORTIUM INTERRÉGIONAL
SAVOIRS • SANTÉ • SERVICES SOCIAUX

COLLABORATION ENTRE LE CORPS POLICIER ET LE RÉSEAU DE LA SANTÉ

Équipe mixte d'intervention : policiers et intervenants communautaires (ÉMIPIC)

SYNTHÈSE DE PRATIQUE

Des policiers de la Sureté du Québec (SQ) attirés à l'ÉMIPIC et des intervenants communautaires du CISSS Abitibi-Témiscamingue (AT), travaillent conjointement pour optimiser les interventions réalisées auprès de la clientèle vulnérable aux prises avec des problèmes de santé mentale (SM), de dépendance ou en situation de rupture sociale. Rattachée au poste de police communautaire mixte autochtone situé à Val-d'Or, cette équipe mixte favorise une approche axée sur la réadaptation plutôt que la répression. Ce projet novateur et ambitieux a vu le jour en 2016 dans un contexte hautement difficile où les relations étaient tendues entre les autochtones et les allochtones (Commission Viens). Le CISSS AT et la SQ se sont appuyés sur la mise en commun de leurs forces et sur la mutualisation de leurs efforts pour offrir ce service complet et récolte depuis, de nombreuses retombées positives.

OBJECTIF

Favoriser une approche communautaire axée sur les besoins réels de la clientèle vulnérable.

PROCESSUS ET ACTIVITÉS

Équipe mixte

Cette équipe mixte est constituée de 10 policiers et de 4 intervenants sociaux qui forment 4 équivalents temps plein, 7 jours par semaine de 8h à 20h. Les policiers et les intervenants partagent un espace au poste de police communautaire. Ils patrouillent à pied ou avec le véhicule aux logos du CISSS AT et de la SQ et travaillent en dyade (policier – intervenant). Les interventions effectuées par l'équipe mixte sont de deux ordres :

Intervention type 1	Intervention type 2
1 ^{re} ligne	Suivi de personnes connues (~ 25 pers.)
Appel logé à l'équipe mixte par le service de police lorsqu'une intervention est requise auprès de personnes en situation de détresse	Contact téléphonique ou en personne, plusieurs fois par jour
Rôle de premier répondant sur la scène : intervention alternative par une approche psychosociale axée sur la réadaptation.	Rôle de vigie pour assurer notamment le bon déroulement de leurs activités quotidiennes ; l'entretien du logement, etc.

Implantation

Le déploiement d'un tel service s'appuie sur des piliers robustes. D'abord, M. Daniel Boisvert, Chef de service en santé mentale et dépendance et principal contributeur au projet, a réalisé un stage en compagnie des policiers de l'équipe mixte auprès du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et a reçu une formation à l'École nationale de police à Nicolet en Intervention police communautaire avec les intervenants sociaux. Aussi, l'accompagnement par une avocate spécialisée en éthique a permis d'assurer le cadre légal. Ensuite, l'implantation d'un **comité clinique**, formé du chef du CISSS et de la commandante de la SQ ainsi que des intervenants et des intervenants partenaires permet de structurer l'organisation du travail terrain à l'aide de rencontres hebdomadaires. Enfin, le **comité directeur** est formé du commandant régional et du directeur de la SQ et se rencontre 3 à 4 fois par année pour encadrer et pour élaborer les grandes lignes du service.

EFFETS PERÇUS

Organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs récompenses : Prix québécois Intersection, Meilleur projet de collaboration entre la SQ et des partenaires externes • Maillage novateur entre policiers et intervenants communautaires • Excellent investissement des ressources humaines
Société	<ul style="list-style-type: none"> • Rayonnement dans la communauté • Amélioration du climat au centre-ville perçu par les commerçants • ↗ sentiment de sécurité perçu par les citoyens • ↘ vols et des troubles à l'ordre public (p.ex. se laver, aller aux toilettes dans les restaurants) • Impact positif auprès des commerçants : ↗ leur collaboration et de leur contribution (p.ex. don de nourriture aux activités publiques)
Intervenant	<ul style="list-style-type: none"> • ↗ mobilisation du personnel autour d'un service utile qui vise les besoins réels de la clientèle • ↘ demandes dans les services en dépendance donc ↘ charge de travail de l'infirmière associée à cette clientèle dorénavant prise en charge par l'ÉMIPIC • ↘ nombre de contraventions données (75%)
Clientèle	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la situation sociale et de la qualité de vie • ↘ nombre de personnes présentes dans la rue en rupture sociale, en situation d'itinérance (retour en logement pour 40 personnes dès la 1^{re} année et ordonnance de traitement pour 8 personnes) • ↘ visites à l'urgence, ↗ désengorgement donc ↘ temps d'attente

FACILITATEURS

- Appui des hautes instances de la SQ, particulièrement de la commandante adjointe Mme Ginette Séguin pour aider à l'assouplissement du cadre légal.
- Démarrage du projet avec une équipe hautement compétente et efficace malgré le peu de ressources disponibles
- Mobilisation des intervenants et des policiers
- Implication des commerçants
- Formation offerte aux policiers en intervention communautaire
- Interventions facilitées par les bonnes pratiques déjà maîtrisées par les intervenants du CISSS
- Accompagnement par une avocate en éthique : s'assouplir en restant légale

OBSTACLES

- Contexte social très difficile à Val d'Or (Commission Viens : *Commission d'enquête sur les relations entre les autochtones et certains services publics*)
- Difficulté à accéder à l'École de police de Nicolet : premiers civils à y suivre une formation
- Difficulté à arrimer les différentes philosophies du corps policier (répression) et du réseau de la santé (traitement)
- Défi au niveau du partage des droits : les intervenants sont des aidants alors que les policiers ont des droits
- Chimie d'équipe parfois difficile : les dyades changent selon les horaires
- Défis légal et éthique par la présence de zones grises dans l'utilisation de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L4S), difficulté à être légale tout en étant novateur

PERSONNE-RESSOURCE

Daniel Boisvert Chef de service en santé mentale et dépendance	Amos (Québec) (819) 732-3341 poste 4426 daniel_boisvert@ssss.gouv.qc.ca
---	---

VALIDATION DE LA SYNTHÈSE DE PRATIQUE

Daniel Boisvert	Chef de service santé mentale et dépendance, MRC Abitibi, répondant régional en dépendance	4 mars 2020
-----------------	---	-------------

¹ Pratique prometteuse ou exemplaire sélectionnée par une direction d'un établissement de Santé et Services sociaux : Pratique prometteuse : Expérience novatrice qui semble donner des résultats intéressants, Pratique exemplaire : Expérience novatrice qui a été formellement évaluée par une organisation externe.

Utilité du document : La fiche synthèse de pratique prometteuse ou exemplaire permet de donner un aperçu général d'une pratique en place dans un établissement de santé et de services sociaux. Les personnes intéressées à obtenir des détails de cette pratique sont invitées à contacter la personne-ressource.

Citation suggérée : Trépanier, M. Fiche synthèse de pratique « Collaboration entre le corps policier et le réseau de la santé - CISSS Abitibi-Témiscamingue », Consortium InterS4, mars 2020. <https://consortiuminters4.uqar.ca/>